

Régine Delamotte, « Les couples double-mixtes, des histoires de vie semblables/différentes », In Mixités conjugales aujourd'hui, Régine Delamotte (dir), Collection Plurilectal, PURH

## LES COUPLES « DOUBLE-MIXTES » : DES HISTOIRES DE VIE SEMBLABLES/DIFFÉRENTES

Régine Delamotte

### Pour introduire

La double mixité est un cas particulier de mixité conjugale, puisque différente à la fois des couples immigrés non mixtes et des couples (simplement) mixtes. J'entend par « double mixité » le cas où les deux conjoints, déjà d'origines différentes, vivent dans un pays qui n'est celui d'aucun d'eux et dont la langue leur est étrangère. Un trilinguisme en est le résultat et, souvent, un plurilinguisme si les conjoints sont déjà pluringues ou si le pays d'accueil est lui-même multilingue. Mara Tognetti Bordogna en propose une définition : « *Questa complessità cresce, ulteriormente, se ci riferiamo a quelle coppie che chiamiamo "miste miste", intendendo per esse un'unione costruita da due individui, che non solo appartengono a due Paesi diversi, ma che hanno fatto l'esperienza migratoria e che costruiscono la loro unione in un nuovo contesto costituito da un Paese terzo, quello d'immigrazione di entrambi* »<sup>1</sup> (2007, p.196).

Les couples « doublement » mixtes ne sont pas étudiés en tant que tels dans les travaux consacrés à la mixité conjugale. L'article de Mara Tognetti Bordogna mentionne les deux catégories « matrimoni misti » et « matrimoni misti misti », mais la seconde n'est présentée qu'en fin d'étude. Un seul ouvrage (Guyaux et Delcroix, 1992), parmi tous ceux consultés, s'intitule, en majuscules de grande taille : *Double Mixte*. Il faut se rendre en bas de page pour lire, en caractères plus discrets, le sous-titre : *La rencontre de deux cultures dans le mariage*. En effet, les couples interrogés sont constitués d'un(e) belge et d'une personne issue de l'immigration (italienne, marocaine et zaïroise) et relèvent donc de ce qui, dans le présent volume, correspond à la mixité conjugale simple. La seule mention du cas de double mixité figure dans un tableau statistique général où l'on voit que les mariages (entre belges et étrangers) représentent 10,10% et les mariages entre étrangers de nationalités différentes 1,18%. Le pourcentage de la double mixité est le plus faible, en tenant compte, bien

---

<sup>1</sup> Ma traduction de la définition : ...nous entendons par "mixte mixte" une union entre deux individus, qui non seulement appartiennent à deux pays différents, mais qui ont fait l'expérience migratoire et construisent leur union dans un pays tiers, celui d'immigration de tous les deux.

évidemment, du contexte et de l'époque considérés. Les dernières statistiques en France ne concernent aussi que les couples mariés et donnent 14% pour de couples mixtes et 4% de couples double-mixtes (Bellamy, 2017). Le chiffre de l'ensemble des couples vivant une mixité conjugale n'est donc pas connu et l'on manque de statistiques donnant des indications sur l'origine sociale des personnes sans laquelle les conclusions des analyses restent en suspens.

Les travaux sur la mixité conjugale s'intéressent donc presque exclusivement aux couples dont l'un des membres seulement est étranger au pays dans lequel le couple vit. Ce constat indique en creux que la figure première, la plus attendue, peut-être la plus fréquente, est celle de la mixité conjugale simple.

### **1. Genèse d'une problématique**

C'est mon histoire personnelle qui m'a incitée à mieux comprendre ces couples doublement mixtes. Je rejoins en cela d'autres chercheuses dont le récit personnel sert de socle à la réflexion (Heller, 2002 ; Varro, 2011, 2012 ; Castellotti, 2017). Véronique Castellotti rappelle que cette option va à l'encontre d'une doxa dominante dans le monde de la recherche selon laquelle *« pour être scientifique et donc valide, un travail devrait être impersonnel, interchangeable, comme si les chercheurs n'étaient pas des humains mais des machines, des robots, dépourvus de chair, de préjugés, de rapports historiquement et socialement situés aux éléments qu'ils interprètent ; ou, tout au moins, comme si cette situation n'interférait pas avec leurs recherches, comme si ces recherches étaient hors du monde, et hors d'eux. »* (2017, p.15)

Mon positionnement est ainsi avant tout « émique » (de Sardan, 1998), bien que je m'efforce d'en surveiller le degré de subjectivité et le danger de surinterprétation. Par précaution, je dirai, comme Gabrielle Varro, que, parler du dedans comme du dehors, est à la fois un avantage et un péril (2011). Les pratiques, représentations, catégorisations étant fabriquées, travaillées par l'époque à laquelle on vit, par ses contextes politique et idéologique, une mise en perspective historique m'a semblé incontournable. Je me suis donc penchée sur mon histoire familiale en m'autorisant à la prendre comme un ensemble de données pertinent.

J'ai, ensuite, menée une double enquête auprès de couples double-mixtes sur la base des options et questions choisies dans notre projet Mixclasis. Mes données ont été constituées à trois moments différents et sont de natures diverses : récits de vie, sondages, entretiens. Reste

le problème de la représentation sociale des couples interrogés qui ne me permet que la comparaison avec des couples mixtes de même milieu social.

Mon hypothèse, mon intuition, serait de dire que ces couples double-mixtes sont à la fois semblables et différents des couples mixtes qui, eux-mêmes, sont sans doute à la fois semblables et différents des couples « ordinaires », la catégorisation reposant sur le constat de différences.

### **Un témoignage familial**

Je dispose d'un document important, les « mémoires croisées » de mes parents. Ils ont, en effet, désiré laisser une trace de l'histoire familiale à leurs enfants et petits-enfants, conscients de l'importance de témoigner d'une histoire privée prise dans la grande Histoire publique. Le premier volet de mes données est ainsi constitué des récits écrits (en français) par ma mère et mon père : deux histoires familiales (qui passent par l'Autriche, la Russie, l'Ukraine et la Pologne), avant la rencontre de mes parents (en France) et ensuite de leur histoire commune (en France). Les histoires de chacun d'eux et leur histoire commune ont été écrites de manière séparée. Cependant, les deux narrateurs se sont lus et relus pendant la rédaction de leurs mémoires. Cette lecture réciproque, et les éléments de réécriture qu'elle a sans doute produits, n'a pas entaché les styles personnels et les points de vue de chacun.

### ***Une évolution générationnelle***

Ces mémoires croisées ont l'intérêt de situer la question de la mixité conjugale dans une perspective historique et une dimension générationnelle, étant donné que l'expérience de la première génération (année 1910) se poursuit chez les générations suivantes (années 1930 et 1960) dans un contexte historique mouvant. Je ne prendrai ici que l'histoire du côté paternel et seulement sur les lieux de vie et les langues. Les prénoms, dont les formes ont varié au gré des implantations et des régimes politiques traversés, mériteraient à eux seuls un article. La famille vit dès 1930 une véritable diaspora. Dans les années 1960, les branches parties en Argentine et aux USA reviennent en partie en Europe et en Israël. Les mariages sont mixtes, les langues et les cultures se sont diversifiées encore plus et les réunions familiales, à partir des années 2000, organisées par le cousinage de troisième génération, dont je fais partie, font largement appel à l'usage de l'anglais, seule langue devenue commune.

La première génération concerne Frédéric et Rosalie. Ce sont mes grands-parents paternels. Ils se sont rencontrés en Ukraine alors que ma grand-mère venait d'Autriche (Vienne), mon grand-père de Pologne (Cracovie). Tous deux sont issus de familles juives pratiquantes et la

rencontre a eu lieu lors d'une fête religieuse. Ils se marient et décident de rester en Ukraine pour des raisons d'emplois. En effet, Frédéric, mon grand-père, originaire d'une famille de militaires, devient officier de cavalerie dans l'armée de François-Joseph, empereur d'Autriche et roi de Hongrie. Rosalie, ma grand-mère, travaille dans un atelier de modiste tenu par une cousine à Lviv (ou Lwow) et c'est une opportunité à ne pas perdre. Frédéric et Rosalie vont avoir quatre enfants (trois fils et une fille), tous nés à Lviv dans une Ukraine dominée par l'Autriche-Hongrie.

Les trois fils, Wilhelm, Léon et Romain, ne pouvant parce que juifs poursuivre leurs études à l'université, viennent en France avant la guerre. Ils fondent des familles mixtes dont l'histoire, s'il fallait la développer, alimenterait amplement les questions posées ici. Je m'en tiendrai à un aspect significatif. Wilhelm, qui a épousé une française protestante, est devenu protestant. Léon, qui a épousé une française catholique, est devenu catholique. Romain, qui a épousé une polonaise juive est resté juif... ce qui faisait dire à ma grand-mère Rosalie : « *Tu vois, je suis la mère de notre monde judéo-chrétien ; j'ai trois fils : un juif, un catholique et un protestant !* ».

Le polonais est la langue maternelle de Frédéric, mais le russe fait aussi partie de son répertoire, car une partie de sa famille vit à la frontière russe et parle russe. Scolarisé dans une école juive, il lit, écrit et oralise des textes en hébreu. Il est bilingue polonais/allemand et a une bonne connaissance de l'ukrainien. Il possède donc cinq langues. Rosalie présente un cas de figure presque inverse. Sa langue maternelle, l'allemand, semble lui suffire dans le contexte de l'Ukraine occupée. Elle se débrouille cependant un peu en ukrainien et comprend assez bien le polonais puisque son mari, qui tient à transmettre sa langue aux enfants, leur parle souvent en polonais. Mais les échanges familiaux se font en allemand, d'autant plus que les enfants sont scolarisés dans cette langue. Si l'on examine d'un peu plus près la fratrie, des différences sensibles sont à noter. La petite sœur, Giselle, proche de sa maman, reste largement monolingue en allemand, mais comprend un peu ce qui se dit autour d'elle dans les autres langues. Des trois frères (Wilhelm, Léon et Romain), c'est Romain (mon père), qui devient quadrilingue (allemand/polonais/russe/ukrainien). Curieux des langues anciennes, il apprend aussi un peu d'hébreu et se passionne dans le cadre de ses études pour le grec et le latin. Ses deux frères aînés restent bilingues allemand-polonais, mais Wilhelm avec une forte dominance de l'allemand et Léon du polonais (il veut devenir écrivain de langue polonaise). Le contact des langues a dû produire des parlars bi/plurilingues, mais, dans le souvenir de mon père que j'ai interrogé, son père corrigeait sévèrement les mélanges de langues et mettait

un point d'honneur à ce que les langues familiales soient « parlées séparément, correctement et dans un registre soigné ». Mon père Romain remarque, cependant, qu'à part l'allemand, il a toujours eu des problèmes d'« accent étranger » dans les autres langues : les voyelles du français, les chuintantes du polonais et le « r » du russe. Je me souviens que lorsque les trois frères se trouvaient à converser entre eux, la langue utilisée était l'allemand. En présence d'autres personnes, c'était le français.

### *Mon expérience personnelle*

Elle est marquée par une autre époque, celle de l'après-guerre et, aujourd'hui, par mon regard de sociolinguiste. Ce regard s'est construit en adhésion avec un ensemble de conceptualisations disciplinaires marquées, elles aussi, par une époque et un certain état de la science.

Mes parents n'aimaient pas le mot « origine ». Ils étaient venus en France pour vivre libres. Leurs identités étaient tout simplement multiples et, pour eux, ce qui avait présidé à leurs destins individuels n'était pas l'origine mais l'Histoire. Ils n'avaient rien oublié, rien nié, bien au contraire, ils militaient pour la reconnaissance de ce qu'ils étaient comme partie prenante d'une évolution sociale, somme toute banale dans le monde d'après-guerre. Tous deux étaient venus en France, dans un pays idéalisé depuis leur enfance, dont ils avaient scolairement appris la langue nationale et où ils retrouvaient une partie de leur fratrie, arrivée avant eux pour les mêmes raisons. Le fait que mon père soit de la campagne (les Carpates) et ma mère de la ville (Lublin) a bien plus alimenté leurs discussions pour le lieu de vie que d'autres facteurs possibles. A la maison, ils parlaient en français et, leur autre langue commune étant le polonais (ma mère n'ayant pas appris l'allemand, langue maternelle de mon père), ils faisaient appel au polonais lorsqu'ils ne voulaient pas que je les comprenne. Dans les moments d'intimité que je partageais avec l'un ou l'autre, mon père me récitait des poèmes en allemand et ma mère me chantait des berceuses en polonais. Avec une partie de la famille et des amis, mon père parlait en russe et alternait si nécessaire avec le français. Mes parents se sentaient sur un même pied d'égalité dans la société dans laquelle ils vivaient, tous deux immigrés, donc soumis aux mêmes risques de rejet, d'incompréhension. Leur volonté commune d'intégration constituait une grande force au sein du couple. Mes parents se sont rencontrés en France comme étudiants et ont connu une vie de misère avant une ascension sociale conquise par les études. Ils faisaient partie des couches moyennes de la population (niveau cadre, milieu intellectuel) et partageaient les mêmes modes de vie que ces couches-là. Enfant, j'ai fait l'expérience d'un certain modèle de relation conjugale que je ne voyais pas autour de moi

et que j'ai idéalisé. Je ne pouvais pas mettre une étiquette sur ce que je percevais comme une richesse relationnelle et culturelle. Mes parents eux-mêmes ne se considéraient pas comme un couple mixte, l'expression leur était totalement inconnue, mais comme un couple d'exilés au départ, ayant pris la nationalité française et devenus français.

J'ai dit plus haut que je considérais cette histoire familiale comme pertinente pour ma recherche. Elle l'est à plusieurs titres et explique mon point de vue émique. Elle a, certainement, joué un rôle dans mes choix professionnels et construit mon point de vue scientifique. Elle m'a aussi façonné un certain regard sur les autres. Observer et écouter pour comprendre ont été pour moi, dès l'enfance, une nécessité, car je n'étais pas comme les enfants que je côtoyais et ils me le faisaient sentir. J'ai acquis ainsi une sensibilité aux questions de différence, d'inégalité, d'identité, de marginalisation. L'habitude de l'observation, de l'écoute des autres, sont devenus par la suite plus qu'une curiosité, une passion et je n'en finis pas de m'émerveiller devant leurs discours. Au fond, je cherche à comprendre l'extérieur de l'intérieur comme l'explique, à sa manière, Monica Heller (2002, p.12-14).

## **2. Sondage dans un entourage proche et amical**

Le deuxième volet de mes données est un sondage, que j'ai réalisé, dans un premier temps de la recherche Mixclasis, auprès de personnes proches, grâce à des amis et, pour une bonne part, auprès d'anciens étudiants.

Il s'agit de neuf couples dont je ne fais ici qu'énumérer la diversité en indiquant simplement le lieu de vie actuel : une Italienne et un Turc (Berlin), une Américaine et un Israélien (Paris), une Française et un Algérien (Malaga), une Française et un Allemand (Rotterdam), une Vietnamiennne et un Canadien (Paris), une Française et un Egyptien (Leipzig), une Française et un Sénégalais (Sao Paolo), une Libanaise et un Français (Oslo), une Française et un Marocain (Mayotte : bien que française, cette île présente pour un Français métropolitain la découverte d'un territoire étranger). Concernant ce dernier couple, pour lequel la double mixité peut se discuter, je l'ai retenu pour deux raisons : le couple se considère comme double mixte et le revendique, leurs langues maternelles sont différentes et les langues locales de Mayotte leur sont inconnues.

Les questions posées l'ont été dans le cadre d'une discussion libre. Les propos échangés ont fait l'objet d'une prise de notes (technique papier-crayon). Mes interlocuteurs ont rapidement compris qu'il fallait me laisser le temps d'écrire et se sont souvent pris au jeu de me dicter ou

de me répéter ce qu'ils venaient de dire. Les personnes interrogées sont l'un des membres du couple, celui ou celle que je connaissais le mieux ou le plus disponible pour un tel entretien. Ont répondu six femmes et trois hommes.

### *Des points communs mais des différences*

Outre le fait d'être étranger l'un à l'autre et étrangers dans le pays d'accueil, les membres des couples interrogés font partie de couches moyennes de la population avec souvent un niveau supérieur d'études. Cette homogénéité est, en premier lieu, la conséquence du mode de constitution de mon échantillon. Les résultats obtenus ne vaudront donc que dans cette limite. Cependant, cette homogénéité pourrait être significative de ce type de mixité conjugale. La répartition sociale des couples double-mixtes pourrait constituer un objectif de l'étude, la question étant de savoir si cette répartition diffère de celle des couples mixtes. Mais tel n'était pas, à cette étape du travail, mon objectif. Il pourrait le devenir.

Les conjoints étant en situation de migration, les familles ne sont pas ou peu sur place si bien que les influences et pressions qu'elles engendrent sont mises à distance. Cependant, il arrive que l'un des membres du couple trouve une communauté d'origine organisée avec pour conséquence une inégalité plus ou moins bien vécue par l'autre membre. Par exemple, pour le couple turco-italien vivant à Berlin, le choix du quartier s'est porté sur le quartier turc de Berlin. La femme italienne regrette que son mari fréquente trop souvent ses amis turcs. De son côté, elle ne connaît pas de femmes italiennes et se trouve plus isolée que son mari. Elle s'est finalement liée avec une voisine française, amitié qu'elle vit comme une démonstration d'ouverture de sa part contrairement à son mari. De même, le couple juif américain-israélien, qui a fait le choix de s'installer à Paris, habite dans le quartier du Marais. Cependant, la femme américaine ne pratique que l'anglais, à la différence du mari qui, en plus de l'anglais, parle yiddish et un peu français. Elle se trouve ainsi moins bien armée pour s'insérer dans son environnement quotidien. C'est pourquoi, sa première préoccupation est d'apprendre le français, langue pour laquelle elle prend des cours, alors que son mari n'en ressent pas la nécessité. Il mélange au quotidien anglais, français et yiddish et n'utilise que l'anglais au travail. La femme sépare les langues : l'anglais à la maison et un français fraîchement appris au dehors.

Finalement, on constate qu'il existe de multiples configurations dans le fait d'être à deux dans un pays autre que les pays d'origine de chacun. On constate aussi combien la question linguistique occupe une place centrale dans les problèmes de dissymétrie au sein du couple

avec son cortège de partage ou non des langues, de leur utilité ou non dans l'environnement quotidien.

### ***Les lieux et les langues***

Prenons la question des raisons du choix d'un troisième pays. Elles sont multiples, mais une première ventilation est possible en trois paquets distincts.

Pour certains, il s'agit de contraintes externes : poursuite d'études, devenir professionnel. C'est le cas du couple turco-italien parti en Allemagne pour trouver du travail en adéquation avec la formation de chacun des membres dont il a été question plus haut. C'est aussi le cas du couple formé d'un Algérien et d'une Française, installé à Malaga, pour des raisons professionnelles pour l'un et d'études pour l'autre. Eux aussi font une expérience différente de leur transplantation, puisque la femme a une sœur mariée à un Espagnol dans la même ville et qu'elle a déjà vécu en Espagne dans le cadre des échanges Erasmus. Le mari a beau trouver, à ce qu'il dit, une ressemblance entre les quartiers de certaines villes andalouses, les villages blancs des sierras et son Algérie natale, il se sent « plus étranger » que son épouse dans ce pays pourtant choisi d'un commun accord.

Pour d'autres, il s'agit du souhait de ne pas avoir à imposer au conjoint son pays d'origine. Par exemple, le couple franco-allemand qui choisit de vivre pour cette raison aux Pays Bas, en précisant, cependant : « *Nous avons voulu aller ensemble ailleurs, mais pas trop loin non plus de nos pays d'origine* ». Pour le couple, Vietnamienne-Canadien, vivant en France, s'ajoute le fait que les deux familles, bien que non favorables à cette union, voudraient voir le couple vivre près d'elles. Décision qui éloignerait considérablement l'un des membres du couple de son pays d'origine et des siens. « *La France, c'est pas mal, on est à une dizaine d'heures d'avion de nos familles et nous parlons tous les deux français, la francophonie quoi !* ». La question de l'éloignement des familles d'origine dans le choix du lieu semble donc avoir une place importante dans la négociation au sein du couple.

Pour d'autres encore, il s'agit de garder le mode de la rencontre amoureuse. Ils le disent clairement, par exemple : « *Notre amour est né loin de chez nous. Il y a eu du romantisme là-dedans. C'est tellement important que nous ne voulons pas le changer* ». Tel le couple franco-égyptien qui s'étant déjà formé dans un pays tiers (leurs études en Allemagne), n'a pas souhaité changer cette modalité de vie à l'origine de la constitution du couple et s'est installé à Leipzig. Tel le couple franco-sénégalais, s'étant tous deux connus à Londres, partis vivre à Natal au Brésil. Notons que les actuelles possibilités de faire des études à l'étranger sont



favorables à la constitution des couples mixtes. Un tiers des étudiants Erasmus forme de tels couples. Il serait intéressant de connaître la proportion de ceux qui font le choix d'aller vivre dans un troisième pays et non dans celui de l'un d'eux.

Concernant l'usage des langues, la question de leur degré de maîtrise se pose de manière particulière puisque, à première vue, les membres du couple sont tous les deux étrangers à la (aux) langue(s) du pays d'accueil. Mais, ici encore, une grande diversité émerge et relativise l'égalité entre les membres du couple.

On trouve un cas, très minoritaire, dans lequel la langue du pays d'accueil est nouvelle pour les deux, ou très peu pratiquée. C'est le cas, par exemple, du couple franco-libanais parti en Norvège sans connaissance aucune du norvégien. Mais il faut à nouveau nuancer le propos en indiquant que le mari y enseigne le français et conserve donc une reconnaissance de sa langue maternelle par le biais de son statut professionnel. Ce qui n'est pas le cas de sa femme libanaise qui ne travaille pas. Avant la Norvège, la langue du couple était le français. Au moment de l'entretien, ils n'avaient acquis que très peu de norvégien et utilisaient un anglais, scolairement appris. Un autre cas concerne le couple franco-allemand qui s'est installé aux Pays-Bas sans connaître le néerlandais. Mais il faut signaler qu'avant de faire ce choix, la langue commune du couple n'était ni le français, ni l'allemand, mais l'anglais, langue qui, déclarent-ils, laisse plus possibilités d'installation dans de nombreux pays que le français ou l'allemand. Pour ce couple, le néerlandais est devenu au fil des années la seconde langue commune du couple, les deux langues maternelles ne retrouvant leur place pour chacun que dans les séjours dans les pays d'origine.

Un cas, très fréquent, est celui d'une langue du pays d'accueil connue de l'un ou des deux, qui constitue une raison importante du choix. Il est majoritaire dans notre échantillon. Mais certaines situations s'avèrent linguistiquement inédites. Par exemple, celle du couple franco-marocain parti vivre à Mayotte pour des raisons professionnelles. Le français est leur langue commune et la langue officielle de l'île. Mais la femme, française, l'enseigne et en a donc une pratique étendue et élaborée, ce qui n'est pas le cas de son mari. Le shimaoré (comme les autres langues locales) est totalement inconnu des deux. Cependant, l'arabe, langue maternelle du mari, connu de lui seul, n'est pas sans effet à Mayotte, majoritairement musulmane, où l'école coranique est omniprésente. Chacun possède donc un atout du point de vue linguistique, mais à l'exclusion d'une connaissance des langues locales.

### *Les prénoms*

Les informateurs de ce sondage étant pour les trois-quarts des personnes jeunes, sans enfants encore, je n'ai pas pu approfondir l'aspect des prénoms. A la question : « *Si vous avez des enfants, comment choisirez-vous leurs prénoms ?* », la réponse a été, pour six des neuf interlocuteurs, qu'ils n'y avaient pas encore réfléchi.

Pour les trois autres, les réponses sont à retenir. « *Sûrement Eloïse si c'est une fille, avec un E et non un H pour pas faire du Héloïse et Abélard ! Pour un garçon, je ne sais pas* » (la Française mariée à un Sénégalais) ; « *Peu importe, mais il faut que le prénom aille bien avec le nom, je veux dire à entendre* » (la Vietnamiennne mariée à un Canadien) ; « *Un prénom pareil dans nos deux langues mais qui s'écrive de manière originale, tu vois par exemple, Hélène écrit Helen ou Stéphane écrit Stefan* » (l'Allemand marié à une Française). L'échantillon, aussi faible soit-il, renvoie cependant à une diversité d'options : un choix esthétique mais qui refuse l'amalgame littéraire, un souci d'harmonie avec le nom de famille lorsque les langues d'origine sont très éloignées, le choix réfléchi d'un prénom commun aux langues mais distinct à l'écrit.

### **3. Entretiens auprès de quatre couples**

Le troisième volet de mes ressources discursives est constitué par les enregistrements, réalisés deux années après le sondage, de quatre couples. Certains membres de ces couples étant dans mon environnement professionnel, j'ai changé leurs prénoms. En revanche, je n'ai pas modifié les prénoms des enfants, sous peine d'amoindrir la portée du propos. Les deux membres du couple sont présents lors de l'entretien et interviennent comme ils le veulent. Il s'agit d'entretiens semi-directifs conformes au protocole décidé par Mixclasis. Je les présente rapidement.

- Alicia et Miroslav, couple formé d'une péruvienne (de langue espagnole) et d'un serbe (de langue serbo-croate). Elle est universitaire, lui écrivain, ils vivent en France.
- Marika et Baran, couple formé d'une Hongroise (de langue hongroise) et d'un Kurde (de langue kurde). Elle est éducatrice de jeunes enfants, lui universitaire, ils vivent en France.
- Anne-Marie et Luther, couple formé d'une Belge (de langue française) et d'un Américain (de langue anglaise). Elle est diplômée de sciences politiques, lui cadre commercial international, ils ont vécu au Japon et vivent actuellement en Chine.
- Marie-Sophie et Nassur, couple formé d'une Réunionnaise (de langue créole) et d'un Mahorais (de langue shimaoré), elle est enseignante, maître formatrice, lui étudiant en master communication, ils vivent en France métropolitaine. Ce couple amène les mêmes remarques que pour le couple franco-marocain de Mayotte, retenu dans le sondage.

Avant de proposer une analyse de ces données, je ferai quelques remarques préalables.

Ce sont les thèmes introduits par mes questions qui organisent le trilogue (Kerbrat-Orecchioni, Plantin, 1995). Il est intéressant de voir qui intervient en premier pour répondre et comment la parole circule entre les trois interlocuteurs. Mais le propos ici n'est pas de faire une analyse conversationnelle. Je signale seulement que, dans tous les entretiens, la femme se lance d'abord et le mari arbitre ensuite. Je pense que le fait que je sois une femme favorise cet effet non problématisé au départ.

Les thèmes sont validés par les enquêtés comme pertinents concernant la spécificité de leurs couples. Cependant, et de façon systématique, des commentaires renvoient leurs propos à la situation de l'enquêtrice et aux couples en général.

Ainsi, les thèmes proposés sont perçus comme des contenus partagés. D'une part, avec l'enquêtrice (« *Tu connais bien ça toi* », « *Tu vois bien le problème !* »). Reconnaissance renforcée par des interventions de l'enquêtrice qui vont dans le même sens (« *Oui, oui, c'est pareil chez moi !* », « *Ça c'est marrant, comme mes grands-parents, mais pas étonnant vue l'époque !* », « *Je comprends, je pourrais dire la même chose* »).

D'autre part, avec n'importe quel couple (« *Tout ça, ça existe toujours, chez tout le monde, non ?* », « *Tu crois pas que tous les couples pourraient en dire autant ?* »). On voit que ce partage est reconnu en pratiques (« *ça existe toujours* ») et en discours (« *pourraient en dire autant* »). Mais cette mention de similitudes se fait par moment plus nuancée. Deux des quatre couples précisent qu'il y a des manières variables de percevoir l'expérience commune à tout couple et que, les concernant, « *Ça touche des problèmes de la vie quotidienne* ». Sont surtout mentionnés le rapport aux deux familles, l'éducation des enfants, le choix du lieu de vie. Ils pensent que « *Certains aspects sont sans doute plus importants que d'autres* » et que « *On ne voit pas les mêmes choses exactement pareil* ». Ce souci de se définir par rapport aux autres types de couples satisferait ce que Frédéric François a avancé dans tous ses travaux (1998) : nous sommes tous des « *semblables-différents* » et nos discours révèlent les multiples manières « *d'accentuer un même monde* ».

#### **4. Ce que disent les informateurs**

Les thèmes abordés dans les échanges sont extrêmement nombreux et ne peuvent être tous traités ici. Je m'en tiendrai donc aux trois entrées choisies collectivement.

##### ***Lieu de rencontre et lieu vie.***

Pour ces quatre couples, la rencontre s'est faite à l'occasion des études. Pour trois couples, cela s'est passé dans le pays de la femme : au Pérou (chez Alicia pour Miroslav), en Belgique

(chez Anne-Marie pour Luther), à la Réunion (chez Marie-Sophie pour Nassur). Seuls Marika et Baran sont venus faire leurs études dans un pays également étranger, la France. Et ce sont donc les seuls à être restés dans le pays de leurs études. Les autres sont partis dans un pays tiers (ou en métropole). En général, l'un prenant la décision de suivre l'autre, les choix ont été discutés sans conflit au sein du couple.

Dans le cas de Marika et Baran, le choix est simple puisqu'ils ont fait ensemble leurs études en France et que le français est leur seule langue commune. Plus négocié a été le choix chez Marie-Sophie et Nassur qui ont le français et le créole comme langues communes. Mais Marie-Sophie a demandé et obtenu un poste en France métropolitaine. Nassur est d'accord pour y terminer ses études, bien que le couple s'éloigne beaucoup à son goût de la Réunion et de Mayotte. Dans le cas d'Alicia et Miroslav, c'est à nouveau la femme qui demande à venir en France. Alicia se sent déracinée au Pérou, car, ayant eu une scolarité primaire et secondaire dans des établissements français, elle n'a pas vraiment fréquenté les milieux péruviens et tient à faire des études supérieures en France. Miroslav est fils de diplomate et a toujours suivi ses parents dans divers pays, alors, pourquoi pas la France, d'autant plus qu'il doit revenir en Europe faire son service militaire. Pour Anne-Marie et Luther, c'est le mari qui propose l'Asie. Il a déjà fait un stage au Japon et il est très tenté d'y vivre. Quant à Anne-Marie, elle a depuis qu'elle est adolescente un sentiment de rejet envers l'Europe et désire vivre autrement ailleurs, alors, pourquoi pas le Japon.

Les quartiers choisis dans les villes où les trois couples venus en France ont décidé de vivre sont centraux et habités par des couches moyennes. En revanche, Anne-Marie et Luther, qui ne parlent pas le japonais et pour lesquels la culture japonaise est inconnue à leur arrivée, font le choix de vivre dans un quartier totalement japonais loin de ceux où se retrouvent les Européens et les Américains (« *C'était un parti pris, on avait décidé d'habiter dans un quartier japonais, dans un appartement japonais, pas d'avoir un appartement d'expat' ; je cuisinai japonais, je fuyais les Français, même de façon idiote, mais bon c'était comme ça* »).

### ***Les langues***

Trois couples connaissaient déjà la langue du pays choisi comme lieu de résidence, car cette langue a été la langue de leurs études communes. Seuls Anne-Marie et Luther sont partis au Japon puis en Chine sans connaissance des langues de ces pays.

La langue des conjoints est restée celle qui fut la plus utilisée au moment de la rencontre : le français pour Marika, Baran, Anne-Marie, Luther, Marie-Sophie, Nassur et l'espagnol pour

Alicia et Miroslav. Cependant, certains avouent avoir recours à leur langue maternelle dans les disputes conjugales (« *Je lui jette à la figure des mots en créole et lui en shimaoré* »).

Les membres de ces couples sont déjà bilingues avec une langue maternelle bien identifiée et une autre langue plus occasionnelle, langues de diverses branches familiales et langues de scolarisation. Le norvégien pour Alicia, le turc pour Boran, le russe pour Marika, l'espagnol pour Miroslav, l'allemand pour Anne-Sophie, etc.

Quant à la connaissance préalable ou le désir d'apprendre la langue maternelle de l'autre, chaque couple a une histoire qui lui est propre. Comme ils le disent tous à leur manière, cela touche avant tout à l'intimité de la relation (« *Ce n'est pas une question de langues, ça dépend de la relation que l'on a, ce qu'on attend de l'autre ou ce qu'on n'attend pas* »).

Trois autres aspects sont évoqués. D'abord, celui des différences entre langues. Pour Marika et Baran, le hongrois et le kurde ne sont pas si éloignés (« *Il y a pas mal de mots turcs et kurdes en hongrois* »), mais, pour Marie-Sophie et Nassur, le créole réunionnais et le shimaoré-shindzuani n'ont rien à voir. Ensuite, les possibilités de communiquer avec les familles respectives (« *Cela peut devenir pénible de toujours traduire pour l'autre* »). Enfin, le problème des enfants lorsque chacun décide de parler sa langue (« *La langue de l'autre immerge dans les échanges quotidiens et il faut trouver sa place* »).

Pour deux couples, la question du goût pour la langue de l'autre est citée. Anne-Marie n'aime pas l'anglais et cherche à s'en passer (« *J'étais nulle en anglais, je n'ai jamais aimé l'anglais, je fais tout pour éviter de parler cette langue* »). Marie-Sophie, elle, adore le shimaoré mais le trouve trop difficile à apprendre (« *Le shimaoré m'a envoûtée dès le début ; il m'a fascinée par sa résonance étrangère inhabituelle ; mais je ne sais si je ferai un jour l'effort de l'apprendre* »). Alicia et Marika ont compté sur un apprentissage par immersion dans les échanges familiaux pour, tout-au-moins, comprendre la langue de l'autre et la parler un peu. Ce qui a bien été le cas. Seul Baran a pris des cours de hongrois pour parler la langue de sa femme qu'elle transmet aux enfants.

Cette question de la transmission des langues aux enfants est traitée de la même manière par trois couples : priorité à la langue du pays d'accueil et transmission de sa langue par la mère, celle du père restant minoritaire au départ et soumise à une décision future des enfants. Donc un bilinguisme de départ. Il en est ainsi pour Alicia et Miroslav (le serbo-croate ne fait donc pas partie des échanges quotidiens), pour Marie-Sophie et Nassur (le créole est transmis par la mère mais pas le shimaoré), pour Anne-Marie et Luther (l'anglais n'est pas parlé en famille, ce qui peut sembler inattendu pour cette langue internationale si prisée). Dans ce cas précis, la

langue familiale est le français, les parents ne connaissent que des bribes de japonais mais la scolarisation primaire des enfants se fait en japonais (« *Avec du japonais du début jusqu'à la fin. Très stricte. Andréas parlait très bien japonais, il parlait comme un enfant de son âge en japonais* »). Luther explique que travaillant beaucoup et rentrant très tard, quelquefois absent une semaine, les enfants parlent exclusivement français avec leur mère. Anne-Marie ajoute : « *La culture des enfants est française. Il ne se sentent pas américains, ils parlent très mal anglais et ne sont pas bilingues en famille* ». Luther rectifie avec une pointe d'amertume : « *Ils se sentent américains lorsqu'ils se mettent à manger des donuts !* ». Cependant, les enfants de ces trois couples apprennent par la suite la langue de leur père lors de séjours dans la famille paternelle, les liens avec les grands-parents, avec les cousins et cousines jouant un rôle essentiel.

De plus, trois des couples, insistent sur le fait que la génération précédente était déjà mixte et plurilingue. Marie-Sophie, par exemple, indique : « *Si je remonte à mes grands-parents, il y aurait eu du malgache et du tamoul du côté de ma mère et du français et de l'africain du côté de mon père* ». Quant à Alicia, elle me précise que son père est péruvien et sa mère norvégienne. Et que, du côté de Miroslav, si ses parents se sont sentis totalement yougoslaves, son père est serbe et sa mère monténégrine. Cette mère avait elle-même une mère roumaine qui parlait italien : « *Elle communiquait avec moi en italien la grand-mère roumano-monténégrine de Miroslav parce que la côte dalmate avait été, pendant la deuxième guerre mondiale, envahie par les Italiens, pas par les Allemands* ». Anne-Marie affiche un grand-père paternel allemand et une grand-mère belge trilingue (français, néerlandais, allemand). Elle dit avoir « fait » allemand première langue pour ce grand-père-là. « *Mon grand-père a changé de nationalité au moment de la guerre parce qu'il était contre le régime nazi. J'ai une grande admiration pour lui. Il parlait très bien le français mais avec une pointe d'accent allemand, puis il avait une culture quand même très allemande* ». Elle dit aussi qu'elle a un oncle anglais et une tante hongroise.

Tous pensent que le plurilinguisme familial, qu'ils considèrent comme un « héritage », a peut-être joué un rôle dans leurs choix de vie. Alicia lance : « *Comment s'est constitué notre couple ? T'as une enfant de couple mixte plurilingue qui rencontre un enfant de diplomate plurilingue, ça te donne un couple double mixte !* ». Alicia emploie le terme de « double-mixte » qu'elle ne connaissait pas avant l'entretien, parce que, sur sa demande, je le lui ai fourni pour caractériser la situation de son couple par rapport à une mixité conjugale qu'elle-même avait qualifiée de « simple ».

Mais ces couples s'interrogent tous sur ce qu'il adviendra pour leurs enfants. Dans les limites de cette contribution, je ne peux présenter ce qui se passe dans la génération suivante, mais cela confirme cette interrogation, l'inattendu étant au rendez-vous.

### ***Les prénoms des enfants***

La règle générale est qu'ils soient possibles à la fois dans toutes les langues familiales et dans la langue du pays d'accueil. Possibles des points de vue de la prononciation et de l'écriture. Cette convergence constatée, là encore, la négociation entre les parents révèle des enjeux très divers et des choix tous différents. Dans l'ordre d'arrivée des enfants (ce qui n'est pas neutre), on trouve :

- Chez Marie-Sophie et Nassur : une fille : Elicia et, si un garçon venait, Ismaël.
- Chez Anne-Marie et Luther : trois fils : Andreas, Damien et Dimitri.
- Chez Alicia et Miroslav : deux fils : Marko et Adrian.
- Chez Marika et Baran : un fils et deux filles : Ronas, Ilona et Zelal.

Les négociations entre les membres du couple méritent que l'on s'y attarde.

Pour Marie-Sophie et Nassur, la réflexion se réduit au choix de Marie-Sophie. Ce qui lui plaît, plaît à Nassur dont la majorité des prises de paroles sont pour dire son amour pour sa femme : « *Je suis devenu tout ce qu'elle aime* ». Quand je lui demande, plus loin, s'il apprécie la langue de sa partenaire, il me répond : « *Oui, puisqu'elle fait partie d'elle* ». Les choix de Marie-Sophie correspondent ainsi à son goût personnel pour ces deux prénoms, Elicia et Ismaël, (« *Sans raisons plus compliquées* »). La question des prénoms se conclut par un dernier échange. Marie-Sophie : « *J'ai l'impression que c'est moi qui commande* » / Nassur : « *Je n'ai été et je ne suis qu'amoureux* ». Ainsi, certains choix vitaux échappent à nos habituelles (tristes) catégorisations. Et si la grande différence entre couples était tout simplement contenue dans le fait de s'aimer ou non !

Pour les autres couples, il s'agit de négociations dont l'évocation suscite de très longues prises de paroles. Le choix est mûrement pensé « en consensus » pour Alicia et Miroslav, comme pour Marika et Baran, mais « en dissensus » pour Anne-Marie et Luther.

Alicia et Miroslav ont, d'abord, décidé de ne donner qu'un seul prénom à leurs enfants. Voici comment s'est fait, ensuite, le choix : « *On a beaucoup discuté, et c'était sûr qu'on voulait quelque chose qui soit prononçable dans les trois langues, espagnol, français, serbe. Marko, ça marchait bien, mais nous l'avons écrit avec un « k », parce qu'en serbe, si tu mets un « c » ça fait « Martzo ». Adrian est plus marqué espagnol mais prononçable en serbe sans problème... et évoquant l'Adriatique quand même !* ».

Marika et Baran ont décidé de donner deux prénoms à leurs enfants, un dans chaque langue. Se posait ensuite le problème de savoir lequel serait usité. Le choix s'est porté sur une alternance. Le premier, un fils, porte un prénom kurde Ronas (le soleil), la deuxième, un prénom hongrois Ilona (la lune). Jusqu'ici c'est simple, mais pour le troisième enfant ? *« On s'est dit si c'est un garçon, ce serait le hongrois en premier parce que le premier garçon est en kurde ; si c'est une fille, ce serait le kurde en premier parce que pour la fille c'est le hongrois qui est en premier. Donc, on a essayé de trouver un certain critère, une justesse pour choisir déjà par rapport aux langues »*. Une fille naît prénommée Zelal (l'étoile en kurde). Mais, au-delà des langues, des origines, de la recherche d'un équilibre, comment ne pas s'émerveiller de ce ciel tout entier convoqué dans l'acte de nommer ?

Anne-Marie et Luther se sont longuement affrontés sur cette question, sauf sur le fait de donner deux prénoms à leurs enfants *« pour qu'ils puissent choisir s'ils le souhaitent plus tard »*. Les parents sont soucieux de laisser à leurs enfants la liberté qu'ils se sont accordée à eux-mêmes. Pour les prénoms, Luther déclare *« Moi, j'avais mes choix, c'était clair pour moi »*. Anne-Marie rétorque : *« Mais là j'ai été assez dictatoriale. Je n'étais pas du tout d'accord avec lui »*. Luther explique ses choix : *« Je voulais des prénoms polysyllabiques, plus consistants que Joe, Jack ou Bob. Et qui sonnent net en anglais et en français »*. Les deux prénoms auxquels tient Luther sont Zébulon et Alister. Anne-Marie s'insurge parce qu'ils renvoient à des dessins animés inconnus de son mari (*Castor et Pollux* et *Candy*). Finalement, elle impose Andreas pour le premier fils : *« C'était pour la continuité avec l'Allemagne et c'était un prénom grec parce que j'avais fait du grec et j'avais adoré et je trouvais que c'était un prénom un peu original »*. Luther impose Sebastian comme second prénom *« A l'anglaise sans accent avec « an » à la fin »*. Damien est choisi pour le deuxième fils, son origine latine et romaine est associée à Nathanael pour *« brouiller encore les pistes culturelles »*. Et, continuant dans ce sens, le troisième fils est appelé Dimitri, associé à Alexis ! De nombreux passages de l'entretien montrent chez Anne-Marie une révolte jamais atténuée contre tout ce qui enferme, en particulier les frontières quelles qu'elles soient. Luther conclut la question des prénoms avec humour : *« Entre nous, on s'arrache les cheveux mais on finit par s'entendre, c'est ce que j'appelle le « on conjugal ». C'est une invention à moi. On dit « on » au sens pluriel, sachant très bien des deux côtés qu'il s'agit d'un seul acteur. Par exemple « chéri est-ce qu'on a sorti la poubelle ? ». Tu vois ce que je veux dire ! « Chéri est-ce qu'on a choisi le prénom ? Tu m'as compris »*. Et Anne-Marie ajoute en riant que cela n'a rien à voir avec la mixité conjugale mais avec le caractère de chacun.



## 5. Comment ils le disent

Du point de vue de la mise en mots des réponses, trois types de séquences discursives s'entremêlent : la narration des faits passés, la description de situations présentes et d'états ressentis, la recherche d'explications. Cette imbrication de genres (narratif, descriptif, explicatif) n'est en aucun cas dû au mode de questionnement qui ne comporte pas de demandes du type « raconte », « comment » ou « pourquoi », mais du type « parlez-moi de ». Bien que combinant des régimes de discursivité divers, les discours accordent au genre narratif le rôle dominant, Frédéric François dirait « l'organisateur dominant » (1994), la description et l'explication venant à la rescousse du récit. Je donnerai à chaque fois quelques exemples marquants de ces types de séquences. Les limites de cette contribution ne me laissent pas aller plus loin en analyse de discours (plans énonciatifs et linguistiques) qui seraient aussi à prendre en compte.

### *Le régime de la narration*

Il concerne, pour tous les couples, les mêmes passages de l'entretien : récit de la rencontre, récits de vie de la précédente génération avec la grande Histoire en toile de fond, récit de l'installation dans la vie actuelle.

Par exemple, Luther raconte l'effet de surprise de sa grand-mère à l'annonce de son mariage avec une étrangère. *« C'était une dame de la campagne, la campagne américaine profonde. Elle était baptiste du sud et n'avait pas côtoyé d'étrangers. Elle s'était mis en tête qu'elle ne pouvait pas comprendre Anne-Marie même quand elle lui parlait en anglais. Elle était dans son monde, dans un rayon de 30 km autour de sa ferme. Le reste du monde était abstrait pour elle. Et brutalement, elle découvre un monde d'extraterrestres. J'épouse une catholique, ma sœur un rabbin, ma cousine un noir, mon autre frère une Japonaise... une catho, un juif, un black, une jaune... t'imagines ! »*. Anne-Marie intervient alors pour dire toute son admiration pour cette femme âgée, sans cursus scolaire, qui finit par faire preuve *« d'une ouverture d'esprit que tout le monde, même les plus cultivés, n'auraient pas forcément eue »*.

Parmi ces récits, beaucoup d'anecdotes concernent les enfants. Elles font état de la grande diversité de réactions au sein la fratrie, selon les âges, par rapport à la spécificité familiale et à l'interculturalité. On constate même souvent des positionnements inverses, tel Marko qui se saisit de ses langues et voyage, alors qu'Adrian se définit franco-français et bouge peu (*« Marko a revendiqué d'avoir les trois nationalités et il a les passeports des trois pays. Adrian, au contraire, c'est un enraciné parisien, même pas la France mais Paris-Paris, enfin pire : Paris Rive-Gauche ! »*).

### ***Le régime de la description***

Il touche des lieux et des situations, des personnes, des états mentaux, émotionnels. Les descriptions constituent une part importante des entretiens.

Par exemple, sur le premier aspect, Alicia décrit ainsi son université dans le contexte péruvien : « *L'Université Nationale de San Marco est la plus vieille université d'Amérique Latine. Elle est totalement en espagnol. De toute façon, à Lima, il n'y a pas d'autre choix. Enfin, si le Pérou est bien un pays plurilingue, le quechua, l'aymara, qui sont les deux grandes langues, n'arrivent pas au niveau de l'espagnol. Avec ces langues, c'est tout juste si on arrive à faire un petit peu de cours en primaire. Même dans les zones quechuaphones et aymaraphones, c'est très complexe parce que l'espagnol étant synonyme d'ascension sociale les parents ne veulent pas qu'on enseigne les autres langues* ».

Pour l'entourage humain, Anne-Marie développe longuement les rapports avec le monde japonais : « *Tu vois, c'est une grosse déception, la plupart de nos amis sont américano-américains ou franco-français ; pour les couples franco-japonais c'est presque à 100% la maman qui est japonaise et le papa français et, à tous les coups, elle aura vécu en France et ne vit plus du tout à la japonaise. Et puis, les couples japonais, c'est impossible de faire quelque chose couple avec couple. La notion même de couple n'est pas la même, c'est deux vies séparées, il n'y aurait rien qui les mette plus mal à l'aise que d'être invités en tant que couple. Ils ne fonctionnent jamais comme ça* ».

Marika évoque souvent son ressenti par rapport au mode de vie familiale : « *Et puis moi ce que j'aime, c'est le côté quotidien. Quand on est à table moi j'aime bien entendre les trois langues à la fois. C'est une chose toute bête mais je me sens bien quand on est dans ce mélange-là. J'aimerais pas que ce soit qu'une langue ou même que deux langues. Le normal pour moi, la normalité c'est que ça s'enchaîne : Boran va parler en kurde aux enfants et moi je vais continuer la même chose en hongrois et les enfants nous interpellent en français* ».

### ***Le régime de l'explication***

Il s'insère à tout moment sur tous les thèmes abordés. Par exemple, sur le choix du lieu de vie, Marie-Sophie supporte mal le regard porté sur leur couple à la Réunion avant tout parce qu'elle est plutôt blanche et lui noir : « *En créole une blanche et un noir se dit « une bouteille de lait avec une bouteille de coca » ; je n'aime pas cette expression qui vise à discriminer la couleur de peau, à savoir qui est plus blanc que l'autre. En France, cela ne fait pas l'objet de moqueries. C'est plus simple pour nous deux d'être ici* ». On notera que Marie-Sophie dit en général « la France » pour parler de la métropole et marque ainsi son sentiment d'être dans un

pays autre que la Réunion. Marika et Boran expliquent longuement les raisons de leur choix de parler chacun sa langue aux enfants et des problèmes liés à ce choix. Marika explique surtout la difficulté de maintenir la langue hongroise par rapport au kurde, car si le couple a de nombreux amis kurdes, elle est la seule interlocutrice en hongrois de leurs enfants. « *Par exemple, Ronas, il a perdu son hongrois par rapport à quand il était plus jeune. A 5/6 ans, il parlait parfaitement le hongrois, tandis que maintenant il fait des fautes et perd son vocabulaire, parce que je suis la seule à lui parler. Comme on n'est pas en contexte, il ne peut pas échanger avec d'autres comme il le fait avec les amis kurdes* ».

## **6. Se dire, se définir**

Les entretiens se terminaient par une question concernant le sentiment ou non de mixité conjugale. Poser cette question en fin d'entretien, après avoir longuement échangé sur le sujet, pouvait pousser à l'affirmation de cette catégorisation. Cela n'a pas été le cas, car beaucoup de nuances ont été formulées.

### ***Les conjoints***

Par exemple, Marie-Sophie et Nassur se disent bien évidemment très différents l'un de l'autre parce que, selon Marie-Aline, « *Nous n'avons presque rien en commun : des familles de milieux différents, des langues maternelles opposées, je suis catholique et lui est musulman, des couleurs de peau différentes, oui c'est peut-être ça mixte, mais quoi, autrement on est un couple* ». Nassur ajoute : « *On peut dire aussi que nous sommes mixtes par l'histoire de nos ancêtres, par leur origine géographique et par la culture comme la polygamie chez moi. Mais on vise la même chose que tous les couples qui marchent, le bonheur de la vie familiale* ».

En effet, les quatre couples considèrent que leurs différences ne sont pas un problème en soi. Ils s'étonnent des nombreux sites de conseils aux couples mixtes « pour que ça marche ». Le milieu social de ces couples joue sans doute un rôle non négligeable dans cette appréciation étant donné que tous affichent leur laïcité (« *Nous sommes des mécréants* ») et leur désir de transculturalité (« *On a le même besoin de nous ouvrir à d'autres cultures, d'autres pays* »).

### ***La conjugalité***

Par rapport aux autres formes de conjugalité, ils se sentent plus proches des couples immigrés (les deux membres de même origine et également étrangers dans le pays d'accueil) que des couples mixtes dont l'un vit dans son pays d'origine. Pour Luther, il n'y a pas de doute possible : « *Dans n'importe quel couple, c'est comme ça encore aujourd'hui, la femme peut être dominée parce que femme et aussi en tant qu'épouse. Mais il n'y a que dans les couples*

*mixtes qu'elle peut être minorée en tant qu'étrangère ; et ça c'est pas pour nous* ». Ces couples double-mixtes reconnaissant rechercher une égalité entre eux sans que soient niées les spécificités de chacun. Marika insiste : « *C'est tellement important qu'on se sente tous les deux à l'aise dans le fait qu'il n'y a pas l'un qui est allé chez l'autre ou l'autre chez l'un ; en fait on se trouve quelque part en égalité et ça c'est vraiment déterminant* ». Marika et Boran expliquent que leur mode de vie s'est imposé sans un quelconque calcul et avant tout pour des aspirations personnelles qu'ils avaient en commun : « *On en avait envie, ça correspondait à nous, je pense* ».

### ***La signification sociale***

Tous disent vivre simplement leur histoire sans y voir forcément une signification sociale ou culturelle forte. C'est la confrontation aux autres qui leur indique leur particularité (« *Mais c'est sans y penser vraiment ; on ne se prend pas la tête avec ça* »). On retrouve dans les propos de ces couples le jeu connu et perpétuel du commun et du spécifique, du nôtre et de l'autre, du proche et du lointain. Tout couple s'interroge sur ce qui le rapproche des autres et ce qui l'en éloigne. On le sait, chacun ne se définit que par les autres, comme le confirme Marie-Sophie : « *Entre nous on ne voit pas ce qu'il y a de spécial dans notre fonctionnement familial / c'est naturel de vivre ainsi / c'est quand on voit les autres que ça se remarque / plus de langues bien sûr / mais aussi plus d'attention / tu sais j'ai envie de dire plus d'intérêt pour l'autre / (rire) c'est prétentieux non ?* ». Alicia définit assez bien un sentiment largement partagé chez tous : « *L'envie de connaître autre chose touche certaines personnes et pas d'autres. Pas besoin d'être mixtes dans son couple pour cela. Comment te dire ? Le couple mixte, double mixte encore plus, va renforcer l'effet de la connaissance de l'interculturalité. C'est-à-dire tu vis à l'intérieur, de l'intérieur, quelque chose dont tu peux faire l'expérience de l'extérieur en allant dans divers endroits, en découvrant d'autres communautés. C'est une question de curiosité, de tolérance, de valeurs humaines* ».

### **Surtout ne pas conclure**

Surtout ne pas conclure, en effet, car l'absence de comparaison entre milieux sociaux, entre populations diverses et diverses migrations, ne permet pas d'aller plus avant dans la réflexion. Je retiendrai simplement quelques points.

On peut, d'abord, relever des constantes : l'importance d'être tous les deux étrangers quelque part qui va avec le rejet des replis communautaires ; le désir de vivre autre chose, hors modèles et donc de créer de nouvelles modalités familiales ; un rapport aux langues qui

traduit plus la volonté de conserver une richesse que de perpétuer les origines ; l'importance de la rencontre amoureuse dans les choix qui semble à même de vaincre tous les obstacles ; l'espoir pour les enfants de devenir des êtres libres tout en gardant des liens forts avec les membres de la famille.

On peut, ensuite, constater que cette mixité correspond à des choix de vie conformes à des valeurs et à des envies. Le milieu social représenté dans cette contribution l'explique sans doute. Le couple n'est pas sous le coup de l'urgence politique, et, si des aspects économiques interviennent, ils n'ont pas un caractère de survie. Cette mixité qui choisit en partie l'inconnu, le risque, n'est possible que parce que le retour en arrière est envisageable, ainsi que d'autres destinations en cas d'échec. Ainsi, Anne-Marie et Luther quittent le Japon après la tragédie de Fukushima. Ils pensent un moment revenir dans l'un de leurs deux pays. Mais, très vite, ils décident de conserver le choix d'un troisième pays et, surtout, de rester en Asie. Luther trouve du travail en Chine et la famille part vivre à Pékin, à nouveau sans en connaître la langue. L'ouverture culturelle et le niveau d'études expliquent sans doute, pour ce type de couple, le sentiment de sécurité langagière qui permet l'engagement dans des pays dont on ne connaît pas la langue, avec l'anglais international comme bouée de secours.

Dans son article, Mara Tognetti Bordogna (2007) considère que ces unions représentent un passage ultérieur vers la modernité dans la mesure où elle est caractérisée par une forte transculturalité. Elle écrit que, dans ces couples, la différence est non seulement déjà élaborée mais elle est partie constituante de la relation à la fois entre les membres et avec la société. Le sentiment commun de mes informateurs est, en effet, de se sentir plus en phase que d'autres avec les réalités contemporaines (*C'est normal de vivre ainsi aujourd'hui, de plus en plus banal* »). Cela ne signifie pas qu'ils se sentent en avance sur leur temps, mais ils déplorent que certaines réalités, elles, soient en retard, comme le fait Anne-Marie : *« Il y a encore aujourd'hui des gens qui lancent des poncifs sur tout le monde, les Français sont comme ci, les Allemands sont comme ça. C'est horrible de mettre les gens dans des cases. Je pense que nos enfants ont été bien élevés dans l'autre sens. Tu regardes d'abord la personne, avant de regarder d'où elle vient, combien elle gagne et tout le reste. C'est une question d'éducation »*. Dans le même temps, tous refusent catégoriquement de laisser dire qu'ils seraient un modèle d'avenir, tout au plus acceptent-ils d'entendre qu'ils témoignent à leur manière de l'évolution des sociétés.

Regroupés dans ces lignes pour des raisons de recherche, les couples de cette contribution suivent tous des modalités de vie différentes, des soucis, des joies et des espoirs divers. Je suis

très loin d'avoir eu accès à l'infinie richesse de leurs vies et ce serait pure folie d'imaginer que cela soit possible. Dans ce domaine, notre responsabilité de chercheur(e)s est de savoir écouter sans enfermer, identifier sans conclure trop vite tout en cherchant à comprendre et, modestement, à expliquer. Que toutes les personnes réunies ici soient remerciées de m'avoir fait le précieux cadeau de leurs propos.

## Références bibliographiques

BELLAMY, Vanessa, 2017, « 236300 mariages célébrés en France en 2015, dont 33800 mariages mixtes », *Insee Première* n° 1638 (mars).

CASTELLOTTI Véronique, 2017, *Pour une didactique de l'appropriation. Diversité, compréhension, relation*, Paris, Didier

DELAMOTTE Régine (éd.), 2009, *Politiques linguistiques et enseignements plurilingues francophones : entre langage, pouvoir et identité*, GLOTTOPOL,13, <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

DELAMOTTE Régine et DESOUTTER Cécile, 2013, « Plurilinguisme et identités sociales : le cas de la mixité conjugale », REPERES, n°3, en ligne : <http://www.dorif.it/ezinz/>

DESOUTTER Cécile, 2011, «La legislazione sulla trasmissione del cognome della madre nei paesi di lingua francese», in Giusti Giuliana (ed) *Nominare per esistere. Nomi e cognomi*. Venezia, Cafoscarina, 47-62.

FRANÇOIS Frédéric, 1994, *Morale et mise en mots*, Paris, L'Harmattan

FRANÇOIS Frédéric, 1998, *Le discours et ses entours*, Paris, L'Harmattan

GUYAUX Anne et DELCROIX Catherine, 1992, *Double Mixte. La rencontre de deux cultures dans le mariage*, CONTRADICTIONS, n°68, L'Harmattan/ADRI

HELLER Monica, 2002, *Elément d'une sociolinguistique critique*, Paris, Didier/Crédif, collection LAL

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine et PLANTIN Christian (dirs.), 1995, *Le trilogie*, Presses Universitaires de Lyon

SARDAN DE Jean-Pierre Olivier, 1998, « Emique », L'HOMME, *Alliance, rites et mythes*, Tome 38, N° 147, 151-166

TOGNETTI BORDOGNA Mara, 2007, « I matrimoni misti e i matrimoni "misti misti" a Milano », in Ornella Boggi, *Stranieri a Milano. Evoluzione della presenza straniera nel Comune di Milano dal 1979 ad oggi*, Quaderni di documentazione e studio, 40, Comune di Milano – Settore Statistica, 187-205

VARRO Gabrielle, 2011, « Regards contradictoires sur la mixité », Laurent Müller et Stéphane de Tapia (dirs), *Migrations et cultures de l'entre-deux*, L'Harmattan, 211-226

VARRO Gabrielle, 2012, « Les couples mixtes à travers le temps : vers une épistémologie de la mixité », ENFANCES, FAMILLES, GENERATIONS, n°17, 21-40